

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
ERDP - Equipe de Recherche en Droit Privé

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Université de Poitiers

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B

Rapport publié le 08/02/2022



Pour le Hcéres¹:

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

M. Luc Grynbaum, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :

ERDP - Equipe de Recherche en Droit Privé

Acronyme de l'unité :

ERDP

Label et N° actuels :

EA 1230

ID RNSR :

199213396A

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2020-2021) :

Mme Hélène Boucard

Nom du porteur de projet (2021-2025) :

Mme Hélène Boucard

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

M. Luc Grynbaum, Université de Paris

Experts :

Mme Edith Blary-Clément, Université de Lille

Mme Mélanie Fontaine, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines

M. Luc Grynbaum, Université de Paris

M. Yann Paclot, Université Paris-Saclay

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Hubert Peres

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Yves Gervais, Université de Poitiers

M. Eric Gojosso, Université de Poitiers

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'Équipe de recherche en droit privé (ERDP) a été créée en 1992, avec le label d'équipe d'accueil (EA 1230, jusqu'au 1er janvier 2020). Dès l'origine, son activité de recherche s'est principalement orientée vers le droit des contrats et des obligations, sans délaisser le droit du patrimoine ou des affaires. Elle s'est enrichie des perspectives de droit médical et de droit social (y compris international et européen) par l'accueil de nouveaux membres à la suite de la dissolution de l'Institut de droit sanitaire et social (IDSS) en 2012, puis de droit processuel (appliqué au contrat comme par la contractualisation de la justice), des personnes (par la contractualisation de la protection des plus vulnérables) et de l'environnement (dans ses liens avec le droit des obligations et de la concurrence) par des recrutements de jeunes maîtres de conférences.

L'Équipe de recherche en droit privé est hébergée dans les locaux de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers (43, place Charles de Gaulle à Poitiers).

ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'ERDP est l'une des cinq unités de recherche de la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers et de l'École doctorale Droit et science politique Pierre Couvrat. Ces cinq unités ont été regroupées au sein du « Campus Sciences Juridiques », qui est l'un des six « campus thématiques » mis en place par l'Université de Poitiers. L'ERDP est également concernée par le projet de future structure fédérative regroupant les mêmes cinq unités.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales
 Domaine disciplinaire : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux
 Sous-domaine disciplinaire principal : SHS2_1 Droit

Trois axes de recherche ont été progressivement dégagés au fil du temps compte tenu de l'évolution de l'objet d'étude et de la composition de l'équipe. Depuis 2010, il s'agit de : *Droit comparé, européen et international des obligations* (axe 1), *Contractualisation et nouveaux modèles contractuels* (axe 2), et *Entreprise et sociétés* (axe 3).

DIRECTION DE L'UNITÉ

L'unité est dirigée par Mme Hélène Boucard.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	13	11
Maîtres de conférences et assimilés	13	13
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1	1
Sous-total personnels permanents en activité	27	25
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	5	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants	36	

Autres personnels non titulaires		
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	0	
Total personnels	68	25

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'expertise de l'ERDP dans les domaines couverts par ses axes de recherche est forte et reconnue tant au niveau national qu'international. L'unité développe une recherche originale en raison de ses choix méthodologiques et de son approche comparatiste du champ de recherche investi. Cette originalité contribue au rayonnement et à l'attractivité de l'équipe et en fait une équipe de référence dans son domaine de recherche.

L'ERDP est une équipe très soudée qui développe une recherche de qualité sous les formes classiques de la production juridique (publication d'ouvrages/ articles/actes de colloques/ communications, etc.) On dénombre notamment 180 articles scientifiques, 499 commentaires d'arrêt, 38 monographies, 169 chapitres d'ouvrage, 155 articles publiés dans des actes de colloques, etc.

L'équipe bénéficie d'un réel rayonnement international. Les liens avec des universités étrangères (Nimègue, Marbourg, Montréal, Varsovie, Rome, Ljubljana, Bucarest, Saint Jacques de Compostelle, Kaslik, etc.) confèrent à l'ERDP une attractivité internationale indéniable et à ses travaux une grande originalité.

Le contrat qui s'achève est marqué par une dynamique d'évolution pour intégrer les nouveaux défis de la recherche.

La marge de progrès se situe dans la recherche de financements extérieurs qui pourrait prendre la forme de réponses plus nombreuses à appels à projets européens, nationaux mais aussi locaux, en utilisant davantage les ressorts de la Région par exemple.

Si on relève peu d'interactions avec le monde des entreprises (dont le tissu est faible dans son environnement régional), les membres de l'unité sont impliqués dans la formation professionnelle des avocats, magistrats, notaires et des manifestations et publications sont organisées à leur destination.

L'implication de l'ERDP dans la formation par la recherche trouve un premier point d'ancrage dans les différents masters qui lui sont adossés. Les doctorants se sont montrés particulièrement satisfaits de leur situation au sein de l'équipe. Les membres de l'équipe sont attentifs à leurs besoins et demandes.

L'insuffisance de personnels de soutien à la recherche afin d'aider au montage de projets est une source de préoccupation. La nécessité de renforcer les moyens humains d'appui à la recherche est unanimement constatée pour permettre à l'unité de répondre à des appels d'offres et de participer ainsi à des travaux collectifs.

En outre, eu égard à son environnement institutionnel et économique, l'ERDP devra redoubler d'efforts afin d'obtenir les financements indispensables au développement de son vivier de doctorants.

La mise en place du Campus Science Juridiques, qui pourrait aboutir à la création d'une fédération de centres de recherches en droit, semble intéressante si elle permet de dégager des moyens humains dédiés exclusivement à la recherche et donne à l'ERDP la possibilité de s'ouvrir à des travaux véritablement pluridisciplinaires.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)